



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSPORTS DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE

MURCIA, 27 JANVIER 2014

Liste des participants:

Bruno Oliver, Directeur Fundación Transpirenaica, Aragón

Saki Aciman, Responsable de Cooperación Internacional de la Secretaría de Infraestructuras y Movilidad de la Generalitat de Cataluña

Jaime Pallarol, Jefe de Servicio de Logística e Intermodalidad de la Generalitat Valenciana

Juan José Fornés, Técnico de la Dirección General de Puertos y Aeropuertos de Baleares

Marco Pisano, Ingeniero del Departamento de Transportes de la Región de Cerdeña

Guillaume Moreno, Responsable de Política de Transportes en el CRPM.

Simone Sarti, Técnico del Departamento de Movilidad y Logística de Toscana (via skype)

José García García, Asesor del Consejero de Obras Públicas de la Región de Murcia

Mercedes Gallego, Asesora UE, Dirección General de la UE y Relaciones Exteriores, Región de Murcia

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

1.- Présentation des perspectives pour les Régions méditerranéennes dans le nouveau RTE-T, Guillaume Moreno, responsable de la politique des Transports à la CRPM.

Il informe que la DG MOVE a publié un bilan des projets par corridor et par pays qui bénéficieraient d'un financement prioritaire du MIE/CEF.

Il informe également de l'existence d'un SIG (système d'information géographique) qui permet le visionnage des cartes du RTE-T, avec des informations géo-référencées suffisamment détaillées.

Sur la gouvernance des corridors, il informe qu'il y aura un **coordinateur** par corridor, une **plateforme** (Forum, à caractère consultatif) et un **plan d'action** qui sera mis en place par un consortium technique pour chaque corridor.

Ces consortiums proposeront au coordinateur et aux États-membres la participation de différents acteurs dans le cadre du forum consultatif du corridor, même si le dernier mot reviendra aux États membres pour la validation de la composition du forum pour leur partie du corridor.

Le forum est le niveau où pourra s'assurer la participation des Régions dans le programme de travail du corridor. Dans ce programme, on définira les besoins, les actions à mettre en place, les ressources nécessaires et le calendrier des actions pour le développement coordonné des infrastructures et des services de transport.

Le coordinateur doit présenter un rapport annuel sur les avancements réalisés pour chaque corridor du réseau de base.

La Commission a déjà sélectionné l'ensemble des consortiums.

Les participants expriment leur inquiétude sur le sujet puisque l'on ne connaît pas le processus suivi par la Commission européenne pour l'adjudication des Consortiums et pour les démarches administratives réalisées.

Il n'y a eu aucun appel à proposition de la part de la Commission pour la participation à ces forums, et c'est là une des priorités pour les Régions afin d'assurer leur participation dans ces forums pour qu'ils soient réellement interactifs entre la Commission et les États.

Une question est posée quant à la nécessité d'analyser et de proposer au sein de la CRPM ce que sera le mécanisme de participation des Régions dans les forums des corridors. La participation des différentes Commissions géographiques de la CRPM à ces forums peut favoriser la coordination de propositions. Sur ce point, la Commission Interméditerranéenne serait disposée à tenir le rôle qui lui revient, en couvrant intégralement le corridor méditerranéen et d'autres corridors ayant des incidences sur les Régions méditerranéennes.

Il est également nécessaire de prendre en compte la participation des Régions dans les groupes de travail que les coordinateurs européens peuvent diriger par thématique.

2.- Tour de table des Régions

- Un certain nombre de différences sont mises en évidence:

La Région Aragon fait part de son inquiétude sur la partie centrale du corridor méditerranéen, entre Zaragoza et Barcelona, où deux possibilités se présentent : la première par le nord via Lérida et l'autre par le sud via Caspe. Étant donné qu'un troisième axe apparaît dans le réseau global via les Pyrénées, il faudrait étudier à nouveau l'option Zaragoza-Barcelona par le nord afin de ne pas hypothéquer ce futur troisième axe repris par le réseau global.

La Région Catalogne indique que le règlement étant déjà adopté et ne pouvant être changé, ce sujet devrait être posé au forum.

La Région de Valence considère que tout est satisfaisant puisqu'il existe un flux de marchandises important entre Zaragoza et Tarragona, Tarragona étant un pôle pétrochimique et industriel de premier plan qui se doit d'être relié directement.

La Région Catalogne considère qu'il s'agit d'une question technique: pour toute interrogation, le forum devra s'exprimer sur un point ou sur un autre.

La Région de Murcia précise que la liaison via Tarragona les intéresse, tant pour les incidences du port de Tarragona sur le trafic de marchandises, que pour la liaison à haute vitesse prévue dans le corridor méditerranéen à Tarragona.

La Région Catalogne expose le fort intérêt des Régions à tenir un rôle actif dans les forums, puisque conjointement à la Commission, ces forums feront autorité sur les actions en cours et cela permettrait de dépasser les critiques sur les actions réalisées entre Commission et États membres.

Par ailleurs, il semble que ce soit une bonne opportunité pour la Commission Interméditerranéenne d'être bien représentée dans les forums des corridors.

- Les Régions italiennes (Sardegna et Toscana) considèrent que la dimension maritime du corridor méditerranéen n'a pas été suffisamment abordée, malgré la nouvelle portée des autoroutes de la mer dans le RTE-T.

La Région Sardegna se dit prête à participer à ce groupe de travail de la Commission Interméditerranéenne. De part son insularité, elle est très intéressée par toutes les opportunités qui visent à améliorer les liaisons entre l'Europe et l'Afrique et souligne le besoin d'investissements urgents en logistique industrielle dans le port de Cagliari qui dispose déjà d'importantes réserves foncières dans son *hinterland*; la Région est également intéressée par la création de routes ou de lignes régulières pour le développement du tourisme. La contribution de la Région pourra s'orienter sur l'appui à des propositions de projets communs pour améliorer la dimension maritime du corridor méditerranéen.

La Région Toscana présente à nouveau la proposition d'intégrer au corridor méditerranéen une nouvelle section complémentaire maritimo-terrestre qui rende possible la liaison de la Méditerranée occidentale avec la zone adriatico-ionienne afin de permettre aux ports du centre de la Méditerranée de jouer un rôle de porte d'entrée vers l'Europe pour les flux en provenance du canal de Suez et du Nord de l'Afrique. On favorise ainsi l'intégration des ports croates et des liaisons Est-Ouest du corridor avec les corridors transversaux Nord-Sud du RTE-T.

Intégrer directement le corridor de l'autoroute de la mer existante Barcelona/Valencia/Livorno dans la liste des projets prioritaires du corridor Méditerranéen n'est pas suffisant dans la mesure où il semble nécessaire d'intégrer la liaison maritimo-terrestre adriatico-ionienne Livorno-Pisa-Grosseto-Siena-Arezzo-Ancona qui ouvre la possibilité d'une nouvelle liaison avec les ports croates des Balkans.

Sur ce point, l'assistance de la CRPM et de tout autre acteur éventuel a été mise en avant pour appuyer cette proposition dans le cadre du forum du corridor.

Dans le débat qui a suivi, il a été mis en avant que, dans la logique de la Commission et dans la phase du processus de co-décision, un corridor tel que proposé par la Toscane ne trouverait pas sa place parce qu'il laisse la porte ouverte à bien d'autres éventuels corridors.

Au vue de la liste des liaisons maritimes intégrées aux corridors, il a été indiqué que ces liaisons correspondent à des autoroutes de la mer déjà en service.

À la demande de la Région Sardegna, la question des autoroutes de la mer a été approfondie et la nouvelle philosophie du RTE-T expliquée, précisant que pour chaque port, une autoroute de la mer puisse être créée. Il a été décidé d'identifier les nœuds maritimes (ports du réseau central) qui seraient traités en

priorité, sans exclure qu'ils puissent exister des autoroutes de la mer reliant d'autres ports, qu'ils soient ou non dans le réseau central tant que l'un d'entre eux en fait partie et y compris s'il s'agit de ports basés dans un pays tiers.

Par ailleurs, les actions à intégrer dans les autoroutes de la mer ont été élargies, ainsi que les projets d'intérêt commun qui pourraient être financés par le MIE/CEF.

La Région de Murcia considère que le RTE-T est satisfaisant mais qu'il faudrait s'assurer lors de la prochaine révision d'obtenir davantage, sur la base des demandes formulées dans le cadre de la Commission Interméditerranéenne. Lors de la mise en place du plan de travail, il faudra étudier certaines propositions concrètes du corridor méditerranéen et étudier comment mettre en place ce corridor ferroviaire, quelles clarifications sont nécessaires, comment spécialiser les flux ou les solutions de connectivité et de suppression de goulets d'étranglements intérieurs.

Il faudrait également étudier des actions concrètes proposées par les Régions de la Commission Interméditerranéenne qui n'ont pas été prises en compte dans le nouveau cadre du RTE-T ou qui n'ont pas été intégrées au réseau de base et qui se maintiennent dans le réseau global, avec des possibilités très limitées pour l'obtention de subventions européennes.

- Elles seraient proposées pour une mise en œuvre dans le cadre de la CRPM pour la révision à mi-parcours du RTE-T.
- En principe, il faudrait revoir la méthodologie et selon les indications de la CRPM (Assemblée générale de Saint-Malo - 26/27 septembre 2013), établir des priorités principales dans le lien avec les périphéries et entre les périphéries elles-mêmes.

- Il semble évidemment nécessaire de lutter immédiatement contre certains goulets d'étranglement ou pour l'amélioration de la connectivité intérieure:

- L'interopérabilité ferroviaire des Régions espagnoles du corridor méditerranéen.
 - La connexion à grande vitesse et le corridor de marchandises de la péninsule ibérique avec la France, avec la programmation définitive et complète de la LGV entre Perpignan et Montpellier.
 - La prolongation vers l'Andalousie du corridor méditerranéen.
- La capitalisation de projets de développement du corridor méditerranéen qui permettent la suppression des goulets d'étranglements et la spécialisation des flux.
- Le tunnel traversant de Valencia, y le contournement de Murcia.
 - La continuité de la ligne à grande vitesse du corridor méditerranéen pour permettre la libéralisation de la ligne conventionnelle pour le transport de marchandises : portion Valencia-Castellón-Tarragona, liaison Murcia-Monforte et la troisième voie Tarragona-Barcelona et Murcia-Cartagena-Lorca.

3.- Présentation de la mise en œuvre du plan d'action présenté lors de la réunion du groupe de travail - José García, Chargé de mission auprès du conseiller responsable des travaux publics de la Région de Murcia – Présentation de la proposition (voir annexe 1)

Dans le débat qui a suivi la présentation des lignes d'action, les points suivants ont été abordés:

- Faire preuve d'ambition mais se concentrer sur des thèmes limités.
- Participer aux forums.
- Le groupe doit établir une concentration thématique pour garantir une présence effective des Régions et de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM dans la gouvernance des corridors et dans les échanges/débats sur les priorités des différents corridors qui concernent les Régions membres de la Commission Interméditerranéenne.
- Pour ce faire, établir un débat ouvert d'échanges et de connaissances des priorités de chaque Région et apporter un point de vue sur des thèmes plus internationaux comme la liaison ferroviaire Espagne-France.
- Fournir des informations et des analyses de toutes les Régions méditerranéennes concernées pour la priorisation et la mise en place des tronçons du corridor méditerranéen ou tout autre tronçon en lien avec eux.
- Tenir plus régulièrement des réunions sur des thèmes monographiques et définir une stratégie générale qui puisse devenir une stratégie nationale ou régionale.
- Bien que cela soit primordial, mettre l'accent non seulement sur les priorités infrastructurelles régionales mais également sur la partie GESTION des corridors et des systèmes normatifs communs. Orienter, par conséquent, notre capacité de travail sur des thèmes d'intérêt plus global.
- Besoin de renforcer la capacité à définir une position commune de la Commission Interméditerranéenne. Une méthodologie de participation *bottom/up*, sur la base des priorités de chaque Région et en mettant l'accent sur les thèmes communs à orientation plus internationales, comme par exemple l'interopérabilité en Espagne ou la connexion ferroviaire Espagne-France.
- Pour la gestion et le *lobbying* auprès de l'UE, il est nécessaire d'arriver à des positions consensuelles avec les Régions françaises.

4.- Schéma du groupe de travail

Afin de concrétiser ces idées, le plan de travail ci-dessous est proposé:

- 1.- Thèmes généraux sur le suivi du RTE-T et la gouvernance des corridors.
- 2.- Corridor méditerranéen et autres corridors ayant des incidences pour la Commission Interméditerranéenne.

Proposition de stratégie communes des Régions qui permette une infrastructure adéquate du corridor et un schéma de travail valide pour tous afin d'atteindre une structure logique et optimale du corridor.

3.- Autoroute de la mer

Développement des autoroutes de la mer en Méditerranée.

4.- Transport maritime durable

- Approche environnementale: Suivi de la Directive Souffre, émissions de CO², ceinture bleue, etc. Participation à des forums européens TMS.
- Mise en commun et partage d'informations pour l'amélioration des systèmes portuaires de la Méditerranée, dans le cadre des autoroutes de la mer et du nouveau Règlement communautaire sur les ports.
- Mise en commun et partage d'information sur les besoins en connexions terrestres et maritimes dans les ports, dans l'amélioration de l'intermodalité, dans le développement du transport maritime de voyageurs et dans les installations nautiques et touristiques.

5.- Autres – Coopération avec les programmes MED.

5.- Méthodologie de travail

Compte tenu du peu de moyens disponibles, il ne semble pas nécessaire de créer des sous-groupes de travail mais plutôt de développer une méthodologie commune ; chaque Région fournira les informations et les analyses nécessaires pour des réunions périodiques de mise en commun, qui pourraient se tenir à raison d'une réunion par trimestre.

La Région de Murcia, en tant que coordinatrice du groupe de travail, attribuera les lignes de travail aux autres Régions, en élargissant la participation aux Régions qui n'auront pu être présentes.

6.- Prochaines réunions sur les transports dans le cadre de la CRPM – Comment y participer en tant que groupe Transports de la Commission Interméditerranéenne

Les membres du groupe de travail sont informés de la réunion du Bureau politique de la CRPM (Leiden - Pays Bas - 14 février 2014). Une **session sur l'accessibilité et le transport maritime** y est prévue, il y est question des possibilités d'actions des régions dans ce nouveau contexte, Corridors, RTE-T et MIE, mais également du forum sur le transport maritime durable auquel la CRPM participe.

Une note a été préparée pour cette réunion du Bureau politique du 14 février à Leiden, sur les conclusions de cette réunion (Annexe 2)

Une réunion du groupe Intercom Transports de la CRPM, coordonné la Région Aragon, est également prévue, fin février (date à confirmer).

Murcia, 13 février 2014